

Saint-Jean-du-Gard Natura 2000 sur la vallée du Gardon

Midi Libre

08/08/2011, 06 h 00

Dans l'objectif d'échanger sur la démarche Natura 2000 afin que les différents acteurs et usagers du territoire aient une meilleure connaissance du projet et de la manière dont ils peuvent s'y impliquer, des réunions d'information sont organisées tout au long de l'étude (2011-2012).

Et ce sont plus de 60 personnes qui ont participé aux deux premières réunions organisées dans le courant du mois de juin à destination d'une part des chasseurs et des pêcheurs, et d'autre part des propriétaires forestiers.

En parallèle de la présentation de la démarche Natura 2000 et de sa mise en place sur le territoire, divers éléments ont été abordés en fonction des questions et des remarques des participants.

Par exemple, il a été précisé que le plan de gestion, dit 'document d'objectifs', n'avait pas de portée réglementaire.

Ainsi la chasse ou toute autre activité ne pourra pas être l'objet de nouvelle réglementation.

De même, les contrats Natura 2000 sont basés sur le volontariat : seuls les propriétaires qui le souhaitent pourront s'engager à mettre en place des actions avec une contrepartie financière.

"Les échanges au cours de ces deux réunions étaient très constructifs, et même si certaines craintes subsistent, je suis persuadé que certains points ont été éclaircis et que cela favorisera le dialogue, et sûrement l'implication des acteurs du territoire"? souligne François Abbou, président du comité de pilotage. "Pour moi, c'est une réussite et dans la même continuité, d'autres réunions d'information seront organisées sur le territoire, à destination notamment du grand public et d'autres acteurs..."